

INFORUP

LE BULLETIN D'INFORMATION D'EURODOM

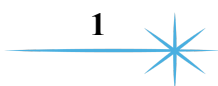
SEMAINE DU 28 JUIN AU 2 JUILLET 2021



SOMMAIRE

EURODOM - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'EURODOM 2019-2020

**PAC - LES CO-LÉGISLATEURS SONT PARVENUS À UN ACCORD INTERINSTITUTIONNEL SUR LA
FUTURE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE**



EURODOM - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'EURODOM 2019-2020

L'Assemblée générale d'Eurodom portant sur les activités menées en 2019 et 2020 s'est tenue en visioconférence ce vendredi 2 juillet 2021. Il s'agissait de la 32ème Assemblée générale depuis la création d'Eurodom, la première datant de 1989.

L'AG s'est déroulée en deux parties.

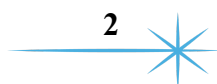
Au cours de la première heure, les présidents et présidente, ainsi que le délégué général d'Eurodom ont été élus :

- Le président d'Eurodom pour la région Réunion est Monsieur Daniel Moreau, président de l'ADIR ;
- La présidente d'Eurodom pour la région Martinique est Madame Josiane Capron, présidente des MPI Martinique ;
- Le président d'Eurodom pour la région Guadeloupe est Monsieur Franck Desalme, président des MPI Guadeloupe ;
- Le président d'Eurodom pour la région Guyane est Monsieur Ernest Prévot, président des MPI Guyane ;
- Le trésorier d'Eurodom est Monsieur Pascal Quineau, président de l'URCOOPA ;

- Le Délégué général d'Eurodom est Monsieur Gérard Bally.

La seconde partie de cette Assemblée générale a permis de présenter les actions menées ces deux dernières années sur les différents dossiers traités par Eurodom en 2019 et 2020, qui ont concerné notamment :

- Le cadre financier pluriannuel 2021-2027 ;
- Le POSEI dans la réforme de la Politique agricole commune (PAC) ;
- La filière banane ;
- La filière rhum ;
- La filière sucre ;
- La filière pêche ;
- Les filières animales ;
- La revalorisation de l'enveloppe du CIOM ;
- Les filières végétales ;
- Industrie : l'Octroi de mer ;
- La filière bois de Guyane ;
- Les accords commerciaux ;
- La politique régionale.



PAC - LES CO-LÉGISLATEURS SONT PARVENUS À UN ACCORD INTERINSTITUTIONNEL SUR LA FUTURE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Trois ans après la publication des propositions de la Commission européenne visant à réformer la Politique agricole commune de l'UE (PAC) les co-législateurs sont arrivés à un accord interinstitutionnel.

Cet accord issu de six mois de trilogues techniques et politiques répond favorablement à deux des trois demandes portées par les agriculteurs des régions ultrapériphériques de l'Union (RUP).

Grâce au soutien assidu et ferme du Parlement européen et du gouvernement français, ainsi qu'à l'importante mobilisation des acteurs socio-professionnels, des élus et des exécutifs des RUP entre le mois de juin 2018 et le mois de mai 2021, le POSEI ne sera pas amputé de 26 millions d'euros, comme proposé initialement par la Commission européenne.

Le budget du POSEI, d'un montant de 278 millions d'euros par an, restera donc inchangé jusqu'en 2027, date prévue de la prochaine révision de la PAC.

L'équipe de négociateurs du Parlement européen, menée par un trio français composé d'Eric Andrieu, Anne Sander et Jérémy

Decerle, pour les groupes politiques S&D, PPE et Renaissance respectivement, avec l'appui de Stéphane Bijoux et de Younous Omarjee, et le relai du gouvernement français, est également parvenue à obtenir un accord permettant l'extension de cotisations interprofessionnelles étendues (CIE) aux non membres des interprofessions à l'Île de La Réunion, au bénéfice exclusif du développement de la production locale.

À ce stade, la négociation n'est pas totalement achevée s'agissant du relèvement du plafond du Régime spécifique d'approvisionnement (RSA) de 30% pour répondre à l'augmentation de la demande des consommateurs en produits carnés. Cette demande, portée par les acteurs socioprofessionnels des RUP françaises, est soutenue par les RUP espagnole et portugaises dans le cadre d'une position commune adoptée le 17 février dernier.

Des discussions techniques se poursuivent sur ce sujet, avec le soutien du Parlement européen et du Gouvernement français afin d'obtenir une solution satisfaisante, au besoin crucial de relèvement du plafond du RSA.



AGENDA DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

SEMAINE DU 5 AU 9 JUILLET 2021



	COMMISSION EUROPÉENNE	PARLEMENT EUROPÉEN	CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE ET CONSEIL EUROPÉEN	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 05/07		Séance plénière	Comité spécial Agriculture (CSA) : Paquet de réforme de la PAC pour l'après-2020 ; Échange de vues avec la Commission européenne au sujet de sa Communication sur le plan d'action en faveur de la production biologique	
Mardi 06/07		Séance plénière : Vote d'adoption relatif à l'accord obtenu en trilogues sur le règlement FEAMPA 2021-2027 ; Présentation du programme de la Présidence slovène du Conseil de l'UE		
Mercredi 07/07		Séance plénière	COREPER I	
Jeudi 08/07		Séance plénière		
Vendredi 09/07				

Votre InfoRup a été élaboré par l'équipe d'Eurodom.

Retrouvez toutes les éditions précédentes de l'InfoRup sur [EurodomBlog](#).

Pour toute information complémentaire, contactez-nous sur contact@eurodom.org

